

[www.francebleu.fr /infos/societe/amiante-dans-une-ecole-de-couville-les-risques-sont-abusivement-min...](https://www.francebleu.fr/infos/societe/amiante-dans-une-ecole-de-couville-les-risques-sont-abusivement-min...)

## Amiante dans une école de Couville : les risques sont "abusivement minimisés" pour l'Areva - ici

De : 3-4 minutes : 24/01/2025

Dans la cour des enfants, le bâtiment est aujourd'hui encerclé par des barrières grises. Depuis la rentrée de septembre 2024, impossible d'accéder au préfabriqué d'une soixantaine de mètres carrés de l'école Thomas Pesquet, à Couville. Le sous-bassement du bâtiment est positif à l'amiante. Une fibre pouvant provoquer des **pathologies respiratoires, comme des cancers du poumon, du larynx et même parfois de l'ovaire** d'après l'Anses, l'agence nationale de sécurité sanitaire.



### "L'amiante ça fait peur"

Mais avant d'être interdit d'accès, le préfabriqué a été accessible aux enfants pendant trois mois, d'avril à fin juin 2024. *"En avril, un élu a démolé le soubassement du préfabriqué, sans prendre suffisamment de précautions, dévoile un parent d'élève, qui préfère rester anonyme. **Des petits bouts de plaques en fibre-ciment sont restés collés.**"* Des plaques qui se trouvent au niveau du sol, accessibles à des enfants de trois à cinq ans, *"qui mettent tout à la bouche, rapportent des petits cailloux dans leurs poches".*

### Plusieurs plaintes déposées

**C'est ce manque de précaution que dénoncent la dizaine de parents d'élèves.** *"On a peur de mettre nos enfants en danger pour de la bêtise",* détaille une mère de famille. *"L'amiante ça fait peur. **J'ai des gens de ma famille qui ont eu un cancer de l'amiante qui en sont décédé**",* ajoute-t-elle, émue.

Et les parents d'élèves ne sont pas les seuls inquiets. Plusieurs enseignantes de l'établissement ont également déposé plainte. *"Le problème, **c'est d'avoir été en contact avec un matériel dangereux, et de ne pas en avoir été informé.** Elles ont aujourd'hui des craintes pour leur santé future",* explique Valérie Levavasseur, représentante de personnel spécialisée dans les questions de sécurité au travail à la CFDT-éducation Normandie.

### "Les personnes exposées doivent être rassurées"

Ce jeudi 23 janvier, l'Agence régionale de santé rappelle que *"les travaux ont été réalisés au début des vacances scolaires (...) en milieu extérieur, non couvert et soumis aux aléas*

*climatiques", ce qui rend le "risque d'exposition très faible". "Les personnes exposées à un niveau faible ou intermédiaire faible doivent être rassurées".*

## Un risque "abusivement minimisé" pour l'Adeva

Un avis que ne partage pas Alain Lenormand de l'Adeva-Manche, l'association de défense des victimes de l'amiante. Selon lui, les risques sont *"abusivement minimisés: malgré les barrières, **on ne peut pas être sûr que les enfants ne stationnent pas à proximité** de ce local. L'amiante est une particule fine qui se déplace au moindre courant d'air".* Sans compte que *"les poumons des enfants sont plus fragiles"* que ceux des adultes.

Les parents d'élèves, eux, demandent *"des excuses"* de la part de la mairie et *"un certificat d'exposition à l'amiante"* pour leurs enfants. Des plaintes ont été déposées pour mise en danger d'autrui. Certaines ont été classées sans suite depuis.

Contacté, le maire de Couville, Sédrick Gourdin, n'a pas donné suite à notre demande d'interview.